

OFFRE EMPLOI

Animateur.trice-Accompagnateur.trice Installation Transmission

Contexte :

La Cant'ADEAR a été créée en 2007 par des agriculteurs dans le but de contribuer au développement de l'agriculture paysanne dans le Cantal. L'association vise à accompagner et promouvoir des formes d'agriculture ayant des répercussions favorables sur le maintien du tissu rural, l'emploi agricole et l'environnement. Elle a pour axes d'intervention :

- d'accompagner les paysans dans l'évolution de leur pratiques agricoles (par des formations techniques, des groupes d'échange entre agriculteurs...)
- d'accompagner les futurs paysans dans leur projet d'installation agricole (par des formations, primo-accueils, entretiens individuels...)
- d'accompagner les agriculteurs dans leur projet de transmission de leur ferme
- de communiquer sur l'agriculture paysanne (sensibilisation auprès de l'enseignement agricole, des citoyens...).

L'association travaille avec différents réseaux associatifs et agricoles, en particulier la Confédération paysanne du Cantal, le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM) à l'échelle Massif Central et le réseau INPACT Auvergne-Rhône-Alpes (réseau d'associations œuvrant pour le développement agricole et rural). Elle est membre de l'ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes.

L'équipe de la Cant'Adear se compose d'un Conseil d'administration de 4 personnes (paysans et porteurs de projet agricole), et d'une équipe salariée constituée d'un poste d'accompagnement technique et d'un poste d'accompagnement à l'installation-transmission.

Il s'agit ici du remplacement du poste sur l'installation-transmission du fait du départ en congé sabbatique de l'animatrice actuelle.

Missions :

L'animateur.trice travaille en lien avec le conseil d'administration et les partenaires de l'association pour assurer les missions suivantes :

1/ Accompagner les porteurs de projet dans leur installation

- Primo-accueil et orientation des porteurs de projet qui prennent contact avec l'ADEAR
- Accompagnement individuel (entretiens)
- Organisation de formations sur l'installation agricole

2/ Accompagner les cédants dans leur projet de transmission de leur ferme

- Accompagnement individuel de cédants, et éventuellement de binôme cédant/repreneur
- Suivi d'un projet de partenariat sur la transmission agricole avec une communauté de communes
- Diffusion d'annonces de transmission

3/ Mise en place d'événements, temps d'échanges, sensibilisation

- Organisation et animation de temps d'échange et de rencontre entre paysans en place, cédants, porteurs de projet (cafés paysans, visites collectives de fermes à transmettre...)
- Intervention sur l'agriculture paysanne en lycée agricole
- Organisation de formations techniques

4/ Structurer l'action de l'association sur les questions d'installation-transmission

- Recherche et gestion des dossiers de financements sur l'installation-transmission
- Participation aux dynamiques locales et régionales sur l'installation : ADEAR et Confédérations paysannes, et réseau CELAVAR-INPACT (réunions, participation à des journées de mutualisation, suivi des actions communes)

5/ Participer à la gestion et l'animation de l'association (30%)

L'ensemble de l'équipe salariée participe aux différentes missions de vie de l'association :

- Gestion administrative et financière, suivi trésorerie et du budget prévisionnel
- Circulation de l'information et suivi avec les administrateurs
- Organisation des réunions de Conseil d'administration
- Communication : site internet, lettre d'information électronique, journal co-édité avec la Confédération Paysanne du Cantal

Les missions du poste peuvent évoluer en fonction du développement des activités de l'association.

Profil:

- Formation en développement agricole, territorial ou rural (bac + 2 minimum) et connaissance du milieu agricole.
- Compétences en animation
- Connaissance et intérêt pour les valeurs du milieu associatif. Capacité et goût pour le travail en équipe.
- Motivation pour le développement de l'Agriculture Paysanne et l'installation agricole.
- Qualités relationnelles et d'écoute. Capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, informatique.
- Qualité d'organisation et de rigueur dans le suivi des dossiers.
- Autonomie et prise d'initiative, capacité d'adaptation et polyvalence.
- Des compétences d'accompagnement économique de création d'activité seraient un plus.

Conditions d'embauche:

- CDD à 80 à 90 % (à discuter) de 10 mois (du 15 juin 2018 au 15 avril 2019).
- Poste basé à Aurillac avec déplacements occasionnels sur le département et la région. Permis B et véhicule indispensables.
- Salaire : sur une base brute à temps plein de 2101,56€, soit l'échelon 1 de la convention collective de la Confédération Paysanne.

Date limite des candidatures : 30 mars 2018

Entretiens à prévoir la semaine du 9 avril

Prise de poste au 15 juin

Adresser CV et lettre de motivation par mail à l'attention du Conseil d'administration : cantadear@orange.fr en précisant dans l'objet du mail « Poste installation transmission ».